



Animateur référent

Louis HECK
ARVALIS
02 31 71 21 93
l.heck@arvalis.fr

Animatrice suppléante

Maelle LE BRAS
ARVALIS
02 31 71 13 91
m.lebras@arvalis.fr

Animateur suppléant

Quentin GIRARD
ARVALIS
02 32 07 07 54
q.girard@arvalis.fr

A retenir

Les conditions climatiques ont été plus clémentes et propices à l'avancée des semis cette semaine en Normandie, 33 parcelles ont été recensées dans le réseau BSV. Pour ces parcelles, le risque ravageurs est important. Pour les pucerons et limaces en premier lieu. Les observations montrent une stagnation des dégâts observés. L'observation est donc essentielle pour identifier les risques à la parcelle.

- ✓ **Stades** : Les stades les plus précoces en orge sont à 3^{ème} feuille étalée alors que pour les blés, les semis continuent.
- ✓ **Pucerons** : 48% des parcelles observées recensent des pucerons, dont 40% ayant atteint le seuil de risque. Sur les 25 parcelles observées 9 n'ont pas bénéficié de bonnes conditions d'observations.
- ✓ **Cicadelles** : 20% des parcelles observées présentent des cicadelles, mais aucune n'a atteint le seuil de risque.
- ✓ **Limaces** : 45% des parcelles observées présentent des dégâts de limaces et deux parcelles ont atteint le seuil de risque.

En cette période, n'hésitez pas à vous informer sur les services rendus par les prédateurs du sol. Des fiches sont disponibles en annexe.

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

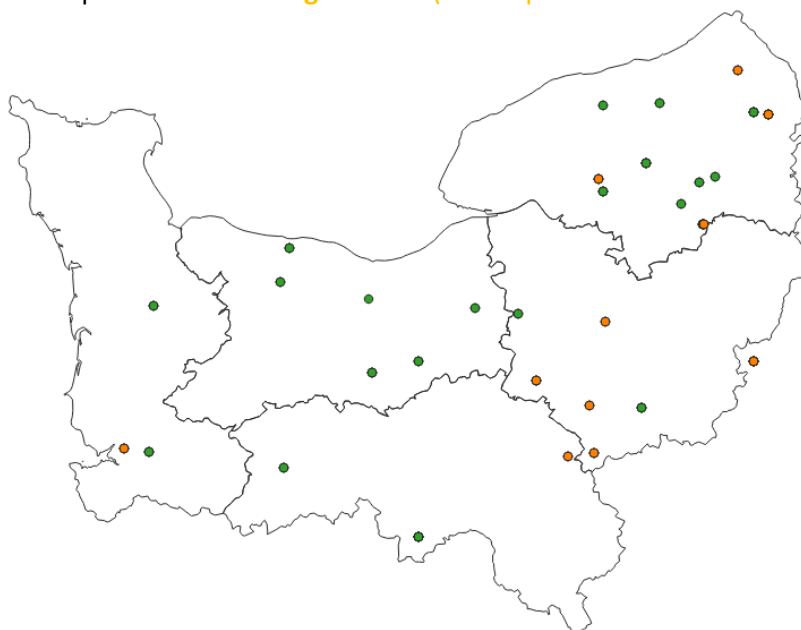


Avec le soutien financier de

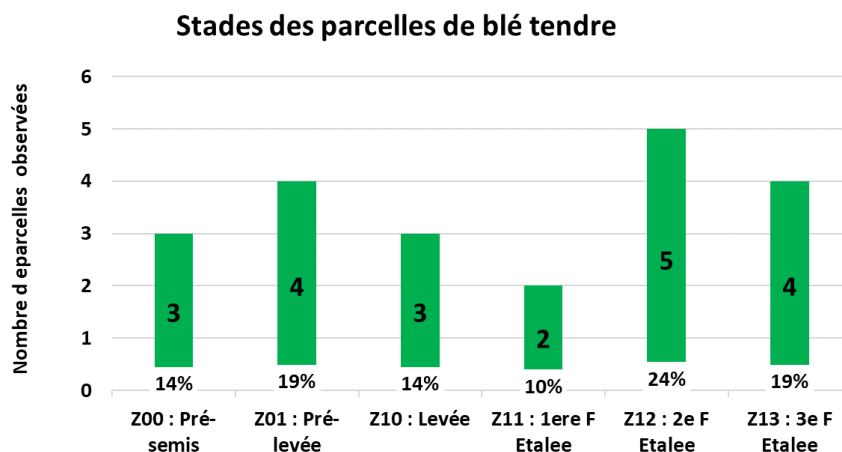


Observations réalisées cette semaine sur :

- 21 parcelles fixes de **blé tendre d'hiver** (dont 1 partiellement non traitée)
- 12 parcelles fixes de **d'orge d'hiver** (dont 2 partiellement non traité)



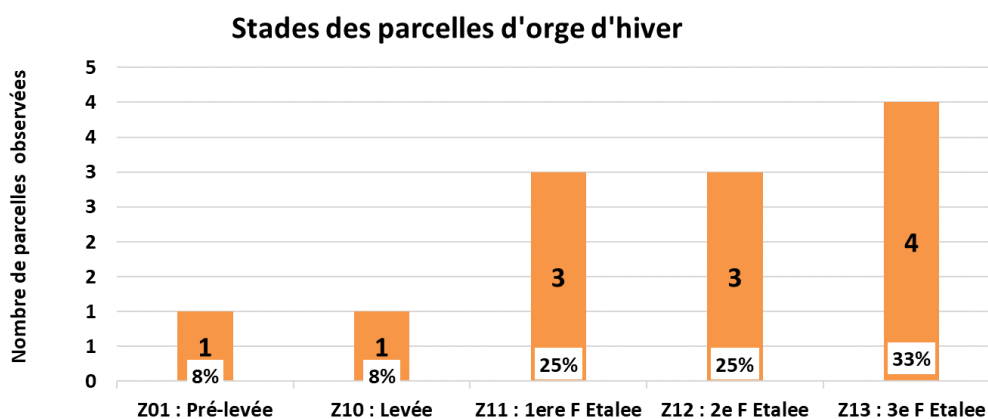
BLE : Stades phénologiques



Cette semaine 21 parcelles de blé ont été observées sur l'ensemble de la Normandie pour des semis réalisés entre le 4 octobre et le 5 novembre (dont la moitié entre le 04 et le 16 octobre).

- 53% des parcelles observées (11 parcelles) sont au stade 1 à 3 feuilles étalées. Elles sont situées sur l'ensemble de la région et semées entre début et mi-octobre.
- 7 parcelles sont au stade levée ou pré-levée, soit 32% du réseau. Ces parcelles sont elles aussi situées dans l'ensemble de la région.

ORGE : Stades phénologiques



Cette semaine 12 parcelles d'orge ont été observées sur le territoire normand, pour des semis réalisés entre le 3 et le 28 octobre.

- 83% du réseau se situe entre 1^{ère} et 3^{ème} feuille étalée – les parcelles les plus avancées se situent en Seine-Maritime, Eure et Orne.
- 2 parcelles sont aux stades Pré-levée, levée situées dans la Manche et la Seine-Maritime et semées fin octobre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI

Observations sur blé et orge

Limaces

Sur les **15 parcelles de blé** observées cette semaine pour ce ravageur, 6 d'entre elles présentent des dégâts de limace, entre 2 et 96% de plantes touchées. **Cette dernière située dans le Calvados en conditions agriculteur a atteint le seuil de 30%.**

Sur les **12 parcelles d'orge** observées, 6 d'entre elles présentent des symptômes d'attaques de limaces **entre 2 et 35% de plantes touchées**. Cette dernière parcelle a atteint le seuil de nuisibilité à 3^{ème} feuille étalée.

Le seul piège mis en place cette semaine dans le réseau présente 2 limaces/m².

Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- **Avant le semis** : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité.
- **Après le semis** : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.

A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles : le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.

Analyse du risque :

L'hygrométrie constante favorisée par un brouillard parfois tenace favorise l'activité des limaces.

De plus, les parcelles de céréales sont aux stades précoces, donc les plus vulnérables. Il est impératif de rester très vigilant sur ce ravageur !

Situations à risque

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.



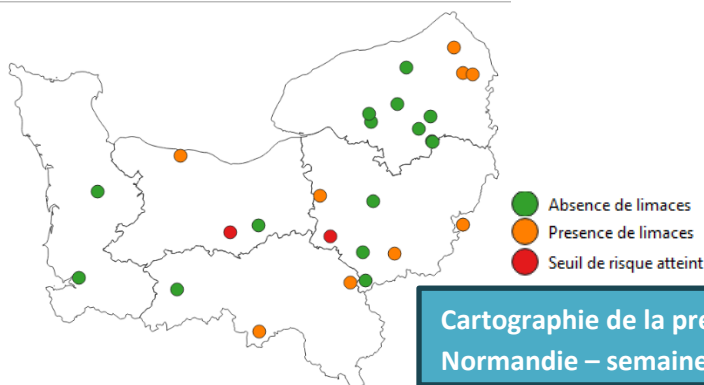
Plantules effilochées par les limaces
Source : Arvalis



Limace observée par Louis HECK (Arvalis, 14)

Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventices, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.



Cartographie de la pression limaces en Normandie – semaine 45

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI

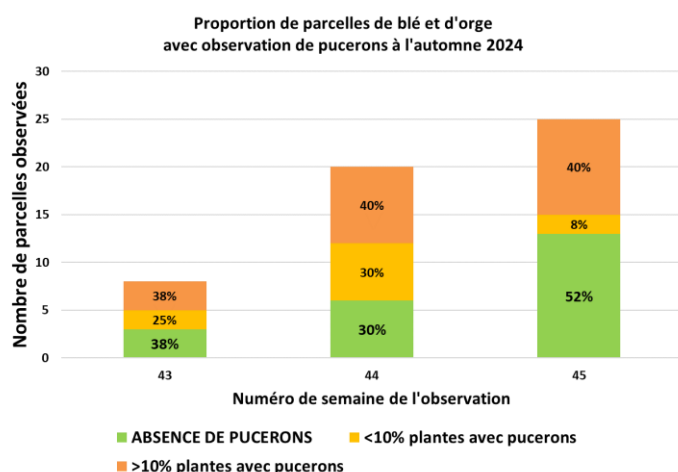
Pucerons d'automne

Les seuils de nuisibilité indiqués pour les pucerons d'automne ne concernent que les variétés sensibles dépourvues du gène de tolérance à la JNO. En situation de forte exposition aux pucerons, la perte de rendement d'une orge tolérante n'est pas nulle, mais elle est très nettement réduite par rapport à celle observée sur les variétés sensibles.

Sur les 14 parcelles de blé suivies cette semaine pour ce ravageur, des pucerons ont pu être observés dans 4 d'entre elles. 3 de ces parcelles **ont dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses** (dont 15% dans une parcelle partiellement non traitée).

En orge, 11 parcelles ont été suivies pour ce ravageur, et 6 d'entre elles observent une présence de pucerons (entre 5 et 15% de plantes porteuses). **5 parcelles ont dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses** (semées entre le 3 et le 16 octobre). **2 sont semées avec LG ZORICA et KWS JOYAU tolérantes à la JNO.**

Au total, 52% des parcelles observées ne présentent pas de présence de pucerons, 8% avec moins de 10% de plantes porteuses de pucerons, et **40 % des parcelles présentent plus de 10% de plantes porteuses de pucerons. La présence de pucerons se stabilise mais reste très importante !**



Situations à risque :

Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.



Pucerons ailés et aptères observés dans l'Eure (Source : Q Girard ; Arvalis)

Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de **retarder le semis** pour éviter de se retrouver dans une **situation à risque**.

Seuil de risque (pour variétés sensibles à la JNO uniquement) :

Le seuil de risque est atteint quand le **pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.**

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

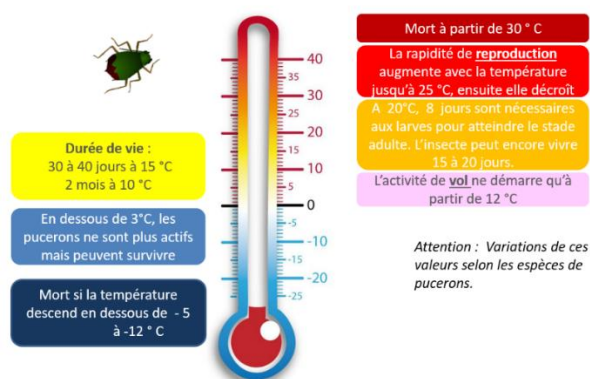
Période d'observation :

Cette semaine 9 des 25 parcelles observées n'ont pas bénéficié de bonnes conditions d'observations – pour ces dernières il n'est donc pas possible de conclure sur l'absence de pucerons.

Analyse du risque :

En bordure maritime, les températures douces à 12°C en journée, sont favorables à l'activité des pucerons. Dans les terres, les températures diminuent l'activité des pucerons sans la stopper.

Poursuivre les observations est indispensable !



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumensil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI

Cicadelles

Pour le blé tendre d'hiver, sur les 8 parcelles avec piège, deux ont piégé 5 cicadelles depuis 5 jours. Ces parcelles ont été semées en Seine-Maritime et l'Orne le 5 et le 12 octobre.

Sur les 7 parcelles d'orge observées cette semaine, une observe la présence de 1 cicadelle depuis 7 jours.

Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque de 30 captures hebdomadaires.

Seuil de nuisibilité

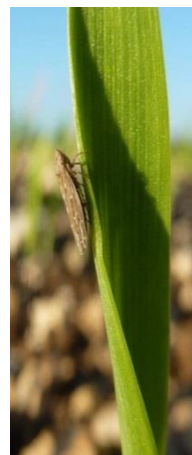
Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Analyse du risque :

Les températures douces sont favorables à l'activité des cicadelles. La vigilance reste de mise pour ce ravageur.

Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.



Source : ARVALIS
- Institut du végétal



Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de **retarder le semis** pour éviter de se retrouver dans une **situation à risque**.

Consulter les notes nationales Biodiversité :

(ou Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>)



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

[Note DGAL du 22/06/2023 qui établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)

Nouvelle note nationale : Scarabée japonais



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI

Annexes

Prédateurs du sol : voraces, opportunistes

Cultures concernées : colza, céréales, protéagineux, maïs, tournesol



Bioagresseurs concernés : limaces, larves de coléoptères, pucerons, graines d'adventices, ravageurs du

sol (taupins)



Carabes, staphylins, araignées et opilions sont des prédateurs généralistes et opportunistes qui contribuent aux régulations biologiques, principalement au niveau du sol et de la partie basse des plantes. Ils consomment au gré de leurs déplacements des œufs et larves de coléoptères ravageurs, des limaces et même des pucerons... Ils sont présents une grande partie de l'année dans les parcelles et par conséquent avant même l'arrivée des ravageurs.

Certaines espèces migrent dans les parcelles en production à partir des éléments de bordure ou infrastructures agroécologiques (bandes herbeuses, fossés, haies, bois...). Pour d'autres espèces adaptées aux pratiques agricoles, les parcelles cultivées sont des habitats permanents plus ou moins perturbés.

Pour favoriser ces prédateurs sur l'exploitation agricole et bénéficier de leur action régulatrice :

- **Ne traiter qu'en ultime recours** en respectant les seuils indicatifs de risque.
- **Réduisez le travail du sol/conservé des zones sans travail du sol.** Les façons culturales vont en effet créer des perturbations et certaines espèces, notamment à cycle long, n'y sont pas adaptées, pouvant ainsi régresser.

Pour en savoir plus :

- [Carabes](#)
- [Araignées](#)
- [Staphylins](#)

Carabe en action : Lien [vidéo](#)

Vous avez capturé un insecte, une araignée, et voulez savoir de quoi il s'agit ? cliquez [ici](#).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI